

**REPUBLIQUE FRANCAISE  
DEPARTEMENT DU VAL D'OISE**

Arrondissement de Sarcelles

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU SYNDICAT INTERCOMMUNAL EN VUE DE  
L'AGRANDISSEMENT ET DE LA GESTION  
DU STADE A DEUIL-LA-BARRE**

---

**SEANCE ORDINAIRE DU 20 MARS 2023**

L'An deux mille vingt-trois, le Vingt Mars à Dix-Huit heures,

Le Comité Syndical légalement convoqué, par courrier du 13 Mars 2023 et par affichage du 13 Mars 2023 s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de M. SUEUR, Président.

**ETAIENT PRESENTS**

M. SUEUR, Président,  
Mme SCOLAN, Vice-présidente,  
Mme PETITPAS, M. GUIRAL, M. MASSERANN, M. FROIDURE, Mme ANBANE, M. BASSOT,  
M. KALADJIAN.

**ABSENTS EXCUSES**

Mme HUET, M. MEREL, Mme FERIEN, M. SEGNANE, M. AISS, M. MANFREDI, M. DURIER.

**PROCURATION**

**Secrétaire** : Mme PETITPAS.

**06 - ADHESION ET PARTICIPATION AU GROUPEMENT DE COMMANDES DU CIG POUR LES MARCHES D'ASSURANCES INCENDIE, ACCIDENT ET RISQUES DIVERS POUR LA PERIODE 2024-2027**

**VU** la note présentant cette délibération,

**VU** le Code Général des Collectivités Territoriales,

**VU** le Code de la Commande Publique,

**VU** la convention constitutive du groupement de commandes pour les assurances IARD,

**CONSIDERANT** que les marchés d'assurance dommages aux biens, responsabilité civile et flotte automobile ayant pris effet le 1<sup>er</sup> janvier 2019 arrivent à échéance le 31 décembre 2023,

**CONSIDERANT** que le montant annuel des marchés s'élève pour l'année 2022 à :

- Lot 1 : assurances dommages aux biens (titulaire : SMACL ASSURANCES) : 2 189.74 euros
- Lot 2 : assurances Responsabilité civile (titulaire : AXA ASSURANCES (Agence CLEMENT DELPIERRE)) : 433.8 euros

- Lot 3 : assurances Flotte automobile (titulaire : SMACL ASSURANCES) : 361.36 euros

**CONSIDERANT** l'intérêt pour le syndicat intercommunal du lycée Camille Saint-Saëns de rejoindre ce groupement de commandes, pour la période 2024-2027, en matière de simplification administrative et d'économie financière,

**CONSIDERANT** que les frais d'adhésion variant en fonction du type de structure, sont de 1 530 € pour le Syndicat,

Le **COMITE SYNDICAL**, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

**APPROUVE** l'adhésion au groupement de commandes du CIG pour les marchés d'assurances responsabilité civil dont assurances incendie, accident et risques divers pour la période 2024-2027,

**AUTORISE** Monsieur Le Président à signer la convention constitutive du groupement de commandes,

**PRECISE** que les frais d'adhésion (correspondant aux frais de procédure de mise en concurrence et autres frais occasionnés pour le fonctionnement du groupement) pour le Syndicat Intercommunal en vue de l'Aggrandissement et de la Gestion du Stade à Deuil-la Barre, s'élèvent à 1 530 euros et seront inscrits au budget primitif 2023.

**FAIT ET DELIBERE EN SEANCE LES JOUR, MOIS ET AN SUSDITS,  
TOUS LES MEMBRES PRESENTS ONT SIGNE AU REGISTRE.**

ACTE EXECUTOIRE I...  
en application des Art. L 2131-1,  
L 2131-2, L 2131-3 du C.G.C.T.  
Affiché - Notifié le 04/04/2023



La Vice-présidente,

Muriel SCOLAN

Acte publié le 04-04-2023

**Acte classé****S-23-MARS-Q06**

1
2
3
4

En préparation
En attente retour  
Préfecture
AR reçu
> Classé <

Identifiant FAST : ASCL\_2\_2023-04-03T15-56-13.00 ( MI244204783 )

Identifiant unique de l'acte :

095-259501484-20230320-S-23-MARS-Q06-DE ( [Voir l'accusé de réception associé](#) )

Objet de l'acte : ADHESION ET PARTICIPATION AU GROUPEMENT DES COMMUNES  
DU CIG POUR LES MARCHES D'ASSURANCES INCENDIE, ACCIDENT  
ET RISQUES DIVERS POUR LA PERIODE 2024-2027

Date de décision : 20/03/2023



Nature de l'acte : Délibération

Matière de l'acte : 9. Autres domaines de competences  
9.1. Autres domaines de competences des communes

Identifiant unique de l'acte antérieur

:

Acte : [06-- Adhésion au groupement de cdes  
du CIG pour les marchés d'assurances  
incendie pour la période 2024-  
2027.PDF](#) Multicanal : Non

Annuler

Préparé

Date 03/04/23 à 15:56

Par **MANTEL Cécile**

Transmis

Date 03/04/23 à 15:56

Par **MANTEL Cécile**

Accusé de réception

Date 03/04/23 à 16:03

Classé

Date 17/04/23 à 15:52

Par **MANTEL Cécile**